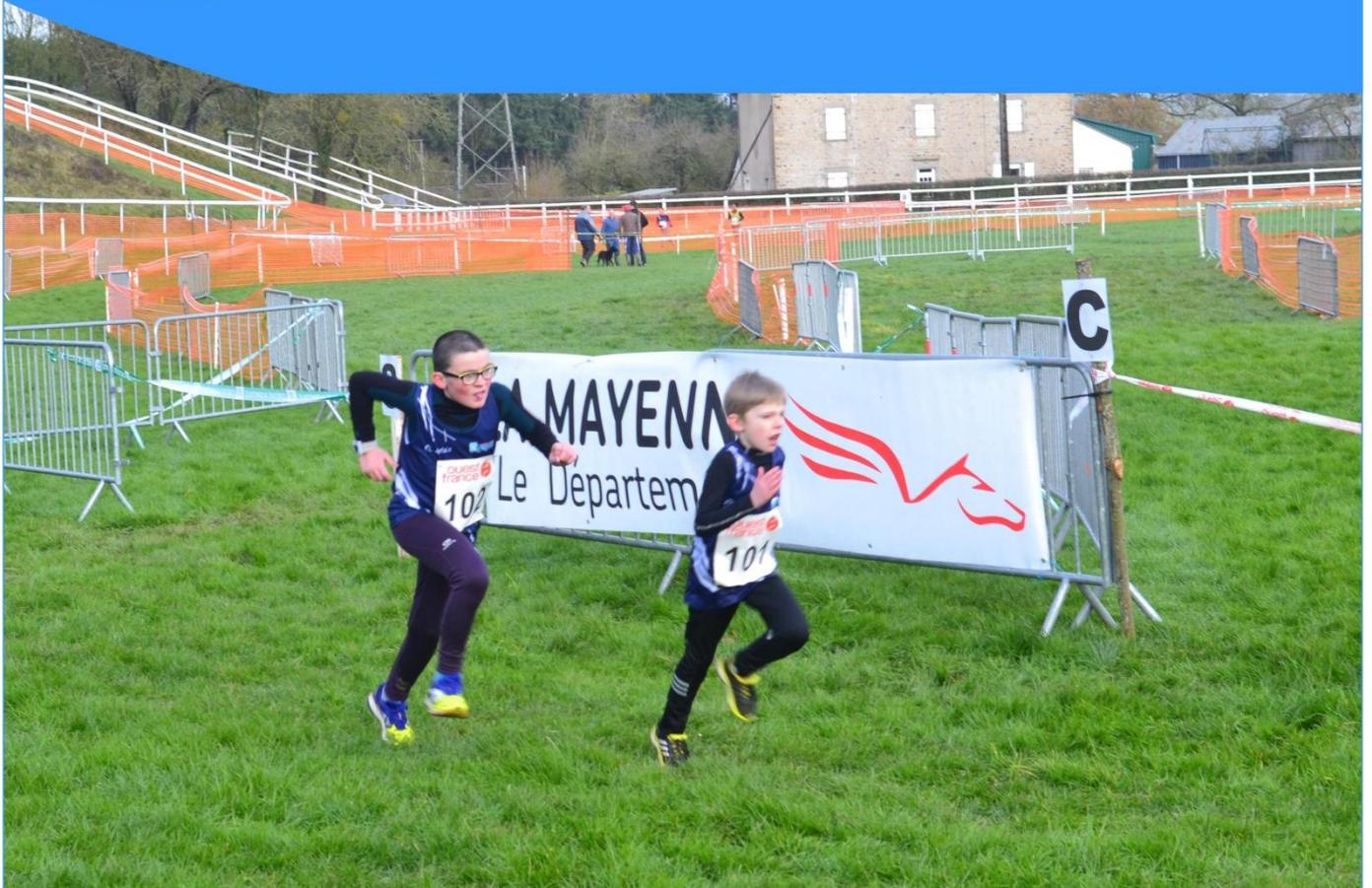




CHAMPIONNAT RÉGIONAL

CROSS SPORT ADAPTÉ



Samedi 21 Janvier 2017

de 14h00 à 17h00

Organisé par

ESM Challans Athlétisme

Hippodrome de Challans (85)



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU SPORT



« La morale du sport se situe dans le respect de la règle, des autres et de soi-même ».

Participation à un championnat régional Sport Adapté

- Avoir une **licence compétitive FFSA** et la présenter en début de championnat lors de la vérification des licences (avec la photographie).
- **S'être entraîné(e) régulièrement** au sein de son club afin de préparer au mieux la participation au championnat.
- Connaître les **principales règles** de l'activité pratiquée (selon les spécificités de la division).
- Avoir un **équipement sportif** (tenue) conforme et réglementaire.
- Apporter le **matériel nécessaire** à la pratique de l'activité (raquette, VTT...).
- **Être respectueux** des partenaires, des adversaires, des arbitres, des officiels, des organisateurs et de toutes personnes afférentes au championnat.
- Être **accompagné(e) d'au moins un dirigeant** de l'association lors de la compétition.

Point réglementaire

Le **règlement FFSA est consultable** sur le site internet de la Fédération Française du Sport Adapté.

CATÉGORIES D'ÂGE - SAISON 2016/2017

POU	BEN	MIN	CAD	JUN	ESP	SEN	VET 1	VET 2
2006-2007	2004-2005	2002-2003	2000-2001	1998-1999	1995-1997	1981-1994	1980-1971	1970 et av.

Pour plus de précisions, n'hésitez pas à contacter le Conseiller Sportif Régional de la discipline.

Le Lieu d'Accueil

Hippodrome de Challans



L'Association

ESM Challans

Créée en 1912 l'Etoile Sportive du Marais a vu la section Gymnastique démarrer l'activité sportive féminine à Challans.

En Juin 1945, l'Athlétisme dépose les statuts d'une section au sein de l'ESM club multi-sports : l'objectif principal est le développement de la pratique de l'athlétisme estival sur piste et hivernal en salle, le cross, et les courses hors stade.

Le stade municipal et sa piste en cendrée ont vu passer des noms célèbres spécialistes du cross et du marathon.

A la présidence de la section se sont succédé: Jean Léveillé, Guy Michel Guérin, Philippe Boilève, Christian Guilbaud, Serge Morisseau, Serge Besnard et Jo Baron.

En 2000 la rénovation de la piste devenue synthétique a fait évoluer le club vers l'athlétisme traditionnel sans pour cela laisser de côté le cross et les courses hors stade.

Programme Prévisionnel

Le programme est susceptible d'évoluer selon le nombre d'inscrits

A partir de 13h00 : Accueil / Vérification des licences / Échauffement

14h00 : Course 1 (1 000m et 2 000m)

14h30 : Course 2 (3 000m)

15h00 : Course 3 (4 000m)

15h30 : Course 4 (6 000m)

16h00 : Podiums

Stage

Un stage de préparation au Championnat de France de Cross Sport Adapté sera organisé le samedi 11 février 2017.

Les sportifs conviés à ce stage recevront une convocation et toutes les informations nécessaires à la bonne conduite de ce regroupement régional.

Pour rappel, le Championnat de France de Cross Sport Adapté 2017 se déroulera à Cholet avec le club de l'Entente des Mauges comme organisateur.

➤ **Lieu de Manifestation :**

La compétition se déroulera : Hippodrome de Challans - Chemin des Noues - 85300 CHALLANS

Le lieu sera fléché par les panneaux FFSA.



➤ **Frais d'inscription :** 5€ par sportif

➤ **Restauration / Buvette :** Pas de restauration sur place / Un stand buvette sera disposé

➤ **Inscriptions :**

La fiche d'engagement complétée est à retourner avant le 6 janvier 2017

par mail au CDSA de votre département

et **en copie** au Conseiller Sportif Régional : csrsportadapte@gmail.com

RAPPELS !

1 – **Aucune modification (division, épreuve...) n'est possible** après l'envoi des inscriptions.

2 – Par souci d'organisation, **toute inscription le jour de la compétition sera refusée**

(à l'exception des sports collectifs, en cas de changement de joueur(s) dans l'équipe).

3 – Le jour de la compétition, les encadrants devront être **en possession des licences** (avec photo).

➤ **Réclamation :**

Toute réclamation est accompagnée d'un chèque de caution de 50 euros. Ce dernier est restitué si la contestation est justifiée.

➤ **Contacts :**

Référént du club organisateur : -

Conseiller Sportif Régional : CHOTARD Laure – 06.85.88.63.85 / csrsportadapte@gmail.com